

**COMPTE-RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**3 octobre 2012 à 19 h 00**  
**Salle du Conseil Municipal**  
**Mairie de HORGUES 65310**

Présents : MM. SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, SEAS, VERGÈS, CARRERE, LARBRE, MARTIN, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TILHAC

Ont donné procuration : MME ESQUIRO à MME LARBRE, MME LAYERLE à MME FERRATO

Absents excusés : M TRALLI

Secrétaire de séance : Mme FERRATO

---

➔ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 juillet 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance en souhaitant un prompt rétablissement à Monsieur Hervé JUHTZER, Président des Anciens Combattants.

---

## ➔ Travaux

➤ Rond-point rue Bellevue : intervention de Monsieur Damien DAUTAN.

Les travaux du giratoire et du chemin piétonnier de la rue Bellevue ont redémarré début septembre après l'enfouissement des lignes réalisés avant les congés. Les travaux devraient se terminer début novembre.

➤ Travaux fin 2012 et début 2013 : intervention de Monsieur Didier SEAS

Le prochain semestre sera consacré

- ✓ au suivi des premières préconisations du rapport d'analyse sécurité routière RD15 (rue Bellevue) remis par la DDT (Unité d'Aménagement et de Solidarité Territoriale) en juin 2012.
- ✓ à l'entretien, au nettoyage du village.
- ✓ panneaux de signalisation à nettoyer ou à changer
- ✓ peinture du pont à l'entrée du lotissement Chanterelles
- ✓ fleurir l'entrée du village
- ✓ pose du radar pédagogique
- ✓ busage devant l'église
- ✓ nettoyage des abords du lavoir et mise en valeur
- ✓ étude pose d'un portail à l'entrée de la servitude à l'ouest du terrain de foot
- ✓ prévoir un conteneur de verre supplémentaire à la salle des fêtes du stade.
- ✓ opérations diverses d'élagage

## → Eclairage public

Intervention de Monsieur Louis MARTIN

- Salle des fêtes du stade : il est rappelé que la puissance EDF de la salle des fêtes a été diminuée. Il n'y a pas eu de dépassement ; l'opération est donc profitable au regard de l'économie financière qu'elle génère.
  - Un chiffrage doit être effectué par le Syndicat Départemental d'Electrification pour l'enfouissement des lignes à la rue de la Gespe qui pourrait être réalisé à l'occasion de la réfection de la voie.
  - Aide de l'Ademe : un dossier de demande d'aide pour la rénovation de l'éclairage public a été déposé auprès de l'Ademe. La commune bénéficiera d'une subvention de 18 000 €. Le détail des travaux envisagés doit être précisé dans une prochaine réunion avec le SDE (augmentation des points lumineux, renforcements divers....)
  - Eclairage église et mairie : la commande est passée. La pose est prévue en novembre.
  - Délibérations pour la réalisation des travaux de branchements des particuliers au réseau d'électricité chiffrés par le SDE. Les dossiers examinés, Monsieur le Maire est autorisé à ordonner les travaux.
- 

## → Bilan rentrée scolaire et activités du centre de loisirs

Intervention de Madame Isabelle FERRATO

➤ L'école : l'effectif total de l'école s'élève à 101 élèves. La classe petite et moyenne section est chargée (30 enfants.) L'ouverture d'une classe supplémentaire pose actuellement un certain nombre de problèmes dont un dépendant de la commune, à savoir celui des locaux. Monsieur le Maire explique que les premières démarches pour l'achat d'une partie du terrain contigu à l'école ont été effectuées et l'étude du projet d'agrandissement pourrait être initiée en 2013. La municipalité est en attente de la nouvelle réforme sur les rythmes scolaires pour la valider complètement.

### ➤ Restaurant scolaire

✓ le nombre de tous petits présents au restaurant scolaire augmente et il est nécessaire d'acheter une table et des chaises supplémentaires. Accord du Conseil Municipal.

✓ il est proposé d'informatiser le système de pointage et la facturation des présences au restaurant scolaire et à la garderie. Un accord de principe est donné pour démarrage du nouveau système en 2013. Les devis des fournisseurs restent à négocier ; la dépense sera inscrite au budget 2013.

### ➤ Centre de Loisirs

Le premier été sous gestion communale a très bien fonctionné tant au niveau de l'organisation (personnel, activités, administratif..) qu'au niveau de la fréquentation qui a été bonne et donc encourageante.

### ➤ Divers

Madame BARROT de Horgues a proposé de donner des cours d'éveil à la langue anglaise aux 3/6 ans dans les locaux du centre de loisirs. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable dans la mesure où Mme BARROT présente toutes les garanties nécessaires à l'exercice de cet enseignement.

---

## ➔ Vie associative

Intervention de Monsieur Raymond VERGÈS

### ➤ Point sur les associations présentes cette année

✓ Démarrage de l'association Croche-Pieds : danse classique/modern'jazz et musique (solfège, flûte traversière, guitare, piano.) L'aménagement du préfabriqué pour les cours de danse est très apprécié, des tarifs préférentiels sont proposés pour les habitants de Horgues pour ces nouvelles activités.

✓ Zumba : tarif préférentiel également pour les horguais.

✓ Club de football : fusion de l'école de foot Horgues avec le club d'Odos.

✓ Association l'Enchanteur : cours de psychophonie

✓ Gymnastique

✓ Reprise du Krav-Maga

✓ Création club lecture (rencontre lecteurs à la bibliothèque)

✓ Club de scrabble

### ➤ Rendez-vous à venir

✓ Soirée beaujolais le 23 novembre

✓ Courant novembre : sensibilisation et distribution d'éthylotests aux jeunes du village de 18 à 22 ans (présence d'un intervenant sécurité routière proposée par Madame Marylène ROUILLON)

✓ Réveillon Saint Sylvestre : repas dansant

### ➤ CCAS

Intervention de Monsieur Patrick PUJO

Succès de la sortie du 13 octobre prochain à Ainsa qui affiche complet.

---

## ➔ Questions diverses

### ✓ Législation funéraire et gestion des cimetières

Intervention de Madame Chantal LARBRE

La responsabilité du maire au regard de la législation funéraire et de la gestion des cimetières a été évoquée lors d'une réunion d'information proposée par le groupe ELABOR.

La mise en conformité semble garantir la commune contre les recours éventuels mais implique des recherches longues (recherches des identités des défunts, tombes abandonnées.....) et une gestion rigoureuse. Le groupe ELABOR propose d'effectuer les recherches et de mettre en place les outils d'une gestion protectrice. L'opération est à financer sur plusieurs exercices. Le Conseil Municipal décide d'inviter le responsable de la société ELABOR au prochain Conseil Municipal.

✓ Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour engager une petite révision du Plan Local d'Urbanisme à inscrire en dépense du budget 2013 sur trois points du règlement :

- Reclassement d'une partie de parcelle en zone constructible conformément à la délibération du 20 mai 2009 (erreur matérielle.)
- Zone A : modifier la distance à respecter entre les bâtiments agricoles d'élevage et les habitations.
- Zone AU : rue de l'Agriculture. Limiter le raccordement au réseau collectif d'assainissement au premier rideau, compte tenu de l'incompatibilité constatée entre l'étendue de la zone ouverte à la construction et la capacité de la station d'épuration.

Après délibération, Monsieur le Maire est autorisé à l'unanimité à lancer la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme.

✓ La parcelle n°459 section C sera louée à M et Mme DUCLOS (convention à mettre en place.)

✓ La décision de vendre le local loué anciennement à Pizza Italia est maintenue à 15 000 €.

✓ Compte-rendu de l'assemblée générale de la copropriété du centre commercial. La mairie n'ayant pu être représentée, Monsieur le Maire recevra les représentants notamment pour analyser ensemble le compte-rendu transmis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

